

DOSSIER DE PRESSE

Lancement du Pacte PME Métropolitain

Ce jeudi 1^{er} octobre, Gérard Collomb, Président de la Métropole de Lyon, Sénateur-Maire de Lyon, Christophe de Maistre, Président de l'association Pacte PME et Président de Siemens France, et les membres de GLEE (Grand Lyon l'Esprit d'Entreprise), Jean Mougin, vice-président de la CCIL en charge de l'entrepreneuriat, Président de la CCI, Laurent Fiard, Président du MEDEF Lyon Rhône, François Turcas, Président de la CGPME du Rhône, Carole Peyrefitte, Vice-présidente de la CMA du Rhône, étaient réunis pour officialiser la signature de la charte d'engagement de la Métropole de Lyon à l'association Pacte PME et présenter le plan d'action prévu pour 2015.

Pacte PME est une association qui poursuit trois objectifs :

- accompagner les PME dans leur projet de développement ;
- faciliter l'accès à la commande publique ;
- dynamiser les relations d'affaires vertueuses entre grands groupes et PME.

La Métropole, pour sa part, agit pour **garantir le développement économique du territoire**, et pour le conforter comme territoire d'innovation, créateur de richesses et d'emplois. Elle intervient ainsi pour créer l'environnement le plus favorable possible à l'installation et au développement des entreprises sur le territoire.

Dans cette optique, la Métropole de Lyon a adhéré au Pacte PME afin de **renforcer les relations entre les PME et les grands comptes**, et ainsi favoriser la croissance des PME et ETI de son territoire. Fort de son réseau de PME, et de sa capacité à agir en faveur du développement économique, la Métropole de Lyon pourra se positionner, sur deux volets d'action concrets :

- en tant que grand compte acheteur ;
- en tant qu'animateur des écosystèmes économiques du territoire.

Les organisations consulaires et patronales sont déjà adhérentes de ce dispositif au niveau national. Aujourd'hui, l'objectif est de proposer une action partenariale, mobilisant les représentations locales (CCI de Lyon, Medef, CGPME) et conduite dans le cadre de la gouvernance économique, **Grand Lyon l'Esprit d'Entreprise**, à destination des PME pour développer leur lien avec les grands comptes.

La CCIL intervient essentiellement sur deux champs :

- aider les PME à s'organiser en groupement d'entreprises pour répondre aux appels d'offre ;
- décliner les outils Pacte PME à l'échelle de la Métropole.

Les organisations professionnelles, CGPME et MEDEF, facilitent les mises en relation entre PME et grands groupes via notamment l'organisation d'événements récurrents et sont des partenaires privilégiés pour mobiliser les réseaux locaux.

L'adhésion à Pacte PME permettra à la Métropole en complément sur le volet achat de :

- Bénéficier d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs sur les achats aux PME et fixer des objectifs de progression ;
- Bénéficier de retours d'expériences de groupes publics et de collectivités ;
- Mettre en place les outils et procédures permettant de sourcer l'innovation ;

- Sensibiliser les prescripteurs aux achats innovants, achats aux PME, ... ;
- Bénéficier des outils proposés par l'association (plateforme de sourcing, recommandation de bonnes pratiques, etc.) ;
- Mettre en place un guichet PME permettant une mise en relation avec des prescripteurs pour présentation de savoir-faire en amont des marchés.

L'adhésion à Pacte PME permettra à la Métropole sur le volet animation de :

- Accroître la visibilité des PME métropolitaines au niveau national par le biais de la plateforme de mise en relation proposée par le pacte PME ;
- Renforcer collectivement les écosystèmes économiques ;
- Mobiliser les grands comptes sur des actions de soutien et de mutualisation de leurs fournisseurs ;
- Communiquer sur des exemples de success stories ;
- Impliquer les grands comptes dans un club Innovation Ouverte ;
- Soutenir une plateforme favorisant l'achat aux PME.

Les premières actions concrètes lancées

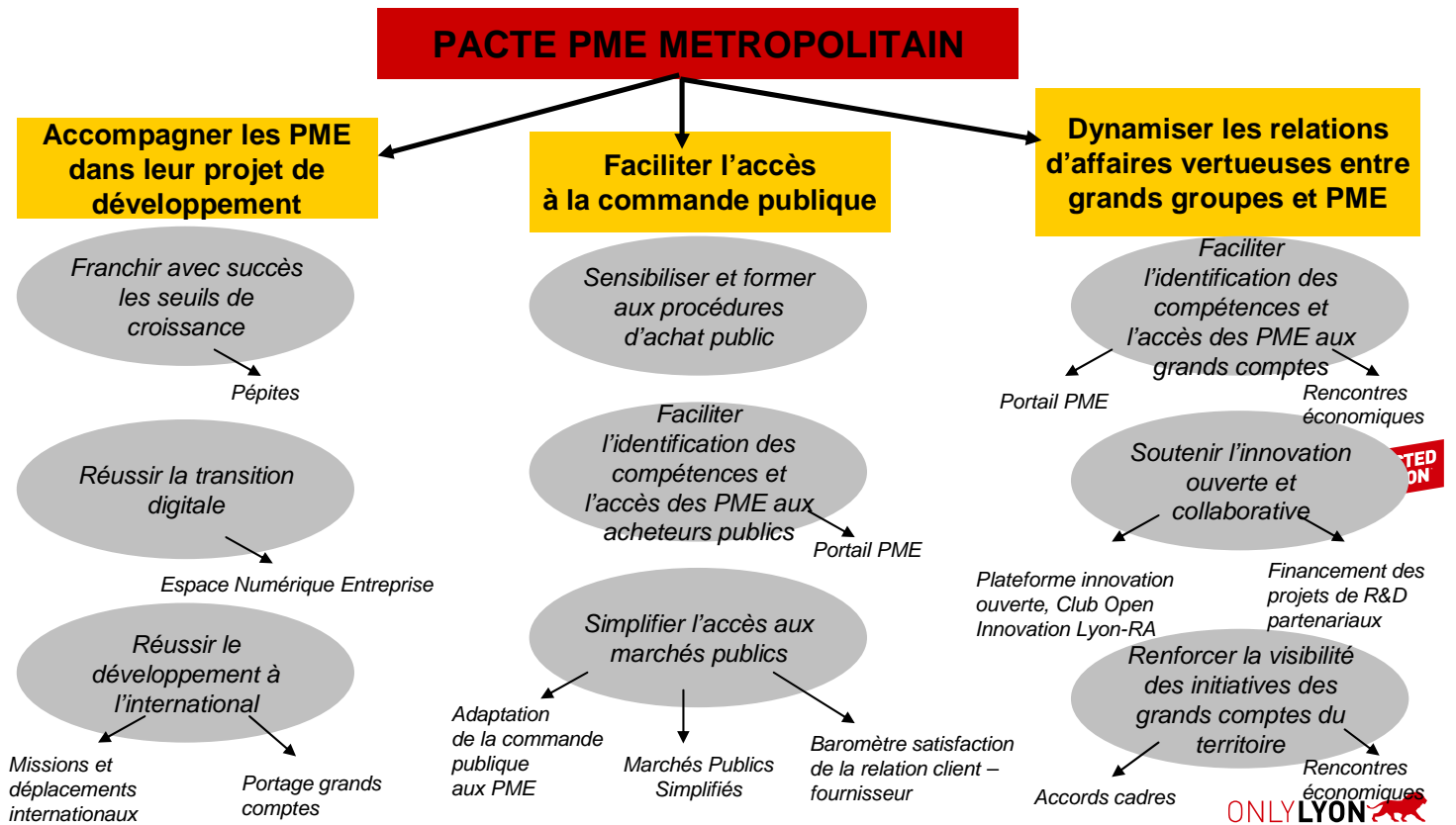
- mise en place du « guichet innovation » ou portail PME : il permet de recevoir, au fil de l'eau, des demandes de mises en relation de PME, dans les domaines de compétences de la Métropole. Il permet de rencontrer des entreprises aux solutions innovantes afin de leur apporter une meilleure vision des compétences existantes dans un domaine donné ;
- expérimentation de marchés publics simplifiés avant fin 2015 pour consultationS inférieures à 90 000 € ;
- Business Quick Meeting: il s'agit de rendez-vous informels et rapides pour permettre aux entreprises de rencontrer leurs futurs clients, fournisseurs, partenaires et développer leur réseau professionnel. Les entreprises sont mises en relation en fonction de leurs besoins préalablement identifiés. Un business Quick Meeting se tient ce 1^{er} octobre, en présence de 207 entreprises.

PACTE PME

Association indépendante, uniquement financée par les cotisations versées par ses membres, Elle regroupe aujourd'hui une cinquantaine de grands comptes publics et privés (dont 20 sont présents sur la Métropole de Lyon), des organisations patronales (CGPME, MEDEF, CJD), des organisations consulaires (CCI, CMA) et des pôles de compétitivité (dont Imaginove et Axelera).

Elle est aujourd'hui présidée par Christophe de Maistre (PDG de SIEMENS France).

ANNEXES



Les signataires du Pacte PME sur le territoire



CONTACT PRESSE :

DOMITILLE JUBERT : 04 26 99 36 80 / DJUBERT@GRANDLYON.COM

CONTACT PACTE PME : FRANÇOIS PERRET, DIRECTEUR GÉNÉRAL, PERRET@PACTEPME.ORG 01 44 88 93 31